



Assemblée générale

Distr. limitée
28 novembre 2018
Français
Original : anglais

Soixante-treizième session

Deuxième Commission

Point 25 b) de l'ordre du jour

**Activités opérationnelles de développement :
coopération Sud-Sud pour le développement**

Projet de décision déposé par la Rapporteuse

Projet de règlement intérieur et ordre du jour provisoire de la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud

L'Assemblée générale prend acte de la note du Secrétaire général sur l'organisation des travaux de la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud¹ et décide de recommander à la Conférence d'adopter le projet de règlement intérieur et l'ordre du jour provisoire de la Conférence figurant respectivement dans les annexes I et II de la note.

¹ [A/73/376](#).

